

CCE de MARS 2011

DECLARATION DES ELUS

**FO**  
*Métall*

**FORCE OUVRIERE SUR LA SITUATION  
COMPAREE HOMMES / FEMMES AU SEIN  
DE RENAULT EN 2010**

Les indicateurs qui nous ont été présentés et fournis lors de l'observatoire égalité professionnelle du mardi 15 mars 2011, laissent apparaître une sensible évolution de 0,31% de la population des Femmes au sein de RENAULT s.a.s. pour l'année 2010. Ce chiffre ne nous paraît pas significatif puisque le PRV (Plan Renault Volontariat) a certainement favorisé cette très légère progression avec le départ de nombreux collaborateurs masculin de l'entreprise.

Concernant les salaires, si la politique de RENAULT s.a.s permet d'affirmer une amélioration du traitement des femmes comparé à celui des hommes, nous notons qu'en 2010 sur l'ensemble des catégories sociaux professionnelles, la rémunération moyenne annuelle reste favorable aux hommes.

Enfin, **FO** souhaite que l'ensemble des salariés et en particulier des APR puissent être informés de leur situation de rémunération vis-à-vis du marché comme le sont les ETAM et CADRES au travers de la lettre de transparence.

En conclusion, si la direction met les moyens pour attirer et recruter des femmes, il faut développer des outils tel que le plan « women@renault ».

Nous constatons que pour l'année 2010, ces mesures n'ont pas été à la hauteur de nos attentes et déplorons que la population APR soit pratiquement inexistante dans la mise en place du réseau social.

**FO** s'abstiendra sur la politique d'emploi et d'égalité professionnelle entre les Hommes et les Femmes